

NATURA 2000

Comment améliorer la qualité de nos milieux naturels
tout en maintenant des activités humaines ?

Applications dans le Pays de Lorient

31 mai 2005

Photographies Jean-Pierre Ferrand,
Gwenaëlle Leroyer, Typhaine Gauchet.





NATURA 2000

**Comment améliorer la qualité de nos milieux naturels
tout en maintenant des activités humaines ?**

- Natura 2000 au Pays de Lorient par J.Y. LAURENT
- Procédure Natura 2000 par D. LASNE
- Site de Ploemeur-Guidel par J.P. AUCHER
- Site de l'Île de Groix par E. REGERNERMEL
- Site Rivière du Scorff par J. MANELPHE
- Débat avec la salle par T. GAUCHET

Site Natura 2000 « Rivière du Scorff et de la Sarre, Forêt de Pont Calleck »

Jean MANELPHE

Chargé de mission au Syndicat du scorff

31 mai 2005

NATURA 2000

Applications dans le Pays de Lorient



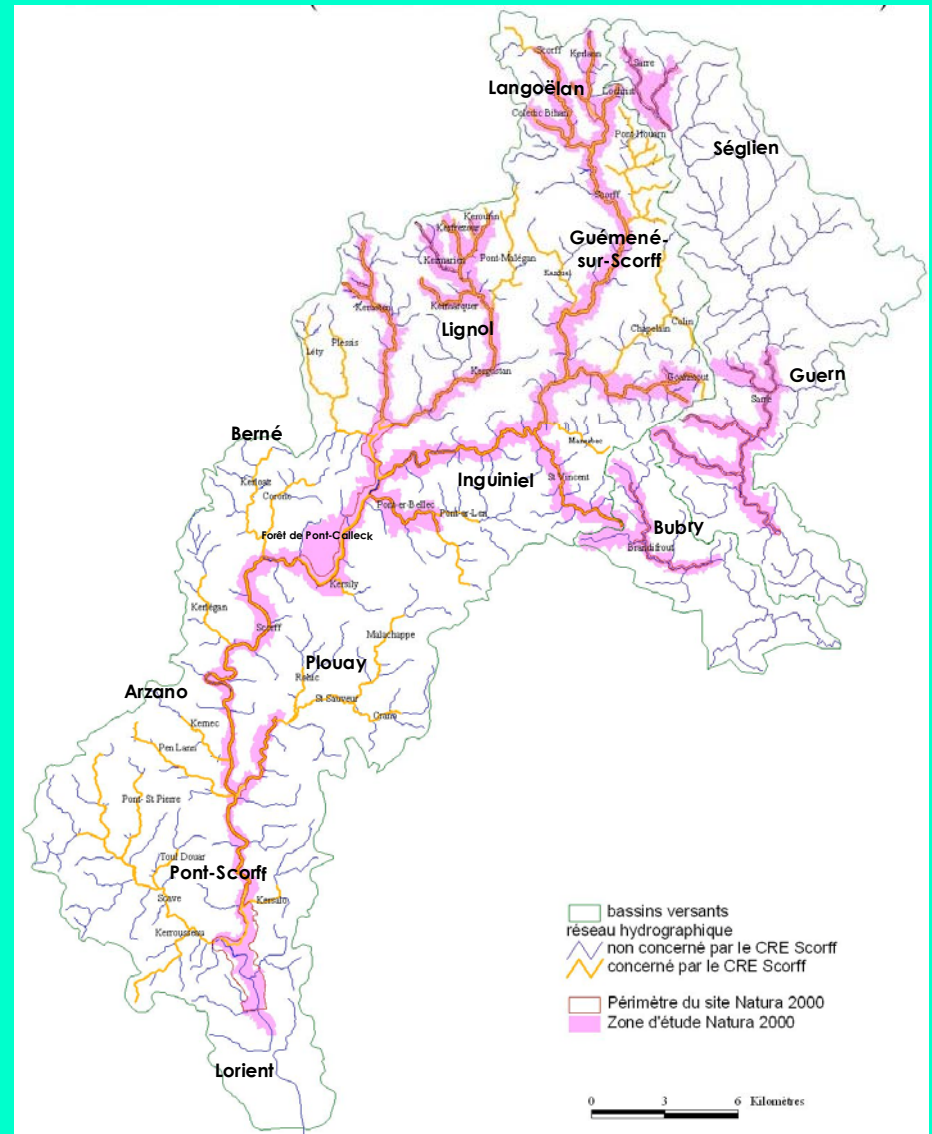


Site Natura 2000
« Rivières du Scorff et de la Sarre, Forêt de Pont-Calleck »
(site FR 5300026)





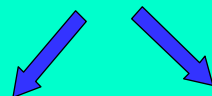
Situation du site Natura 2000



Superficie du site : 2.359 hectares
répartis sur 25 communes (novembre 2004)

Des habitats naturels diversifiés et remarquables

Des rivières à renoncules formant un écosystème aquatique de grande qualité accueillant notamment le Saumon atlantique et la Loutre d'Europe

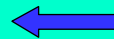


Un estuaire par nature d'une grande originalité (zone de contact eau douce/ eau marine) au rôle primordial pour différentes espèces (poissons marins ou migrateurs, oiseaux,...)



Des habitats naturels diversifiés et remarquables

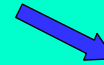
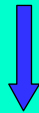
Des milieux terrestres humides
(tourbières, landes et prairies humides)
au fort potentiel écologique
et jouant un rôle important
dans le cycle de l'eau



Des hêtraies-chênaies originales
par leurs peuplements à If et Houx
et abritant une faune remarquable
(oiseaux, chauves-souris, invertébrés,...)

Une diversité d'espèces et de leurs habitats à préserver

Des mammifères remarquables et vulnérables :
Chauves-Souris (5 espèces), Loutre et Vison d'Europe



Grand Rhinolophe



Grand Murin



Loutre d'Europe

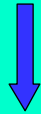
Des poissons emblématiques ou méconnus :
Saumon atlantique, Chabot,
Lamproie marine et Lamproie de Planer



Saumon atlantique

Une diversité d'espèces et de leurs habitats à préserver

Des invertébrés révélateurs de la bonne qualité du milieu :
Escargot de Quimper, Mulette perlière



Escargot de Quimper



Moule perlière



Trichomanes remarquable

Des plantes en voie de raréfaction :
Flûteau nageant, Trichomanes remarquable



Les rivières à renoncules Scorff, Sarre et Brandifroust et les habitats associés



Le Scorff en vallée de Pont-Calleck

**Rivières à végétation flottante
de renoncules (habitat EUR15/ 3260) :**
superficie dans le périmètre : 87 hectares
état de conservation : non évalué



Herbier de renoncules en pinceau



Le Scorff en amont de Guéméné

Les rivières à renoncules Scorff, Sarre et Brandifroust et les habitats associés

**Mégaphorbiaies (prairies humides
à hautes herbes) (habitat EUR15/ 6430) :**
superficie dans le périmètre : 13 hectares
état de conservation : favorable à moyen



Mégaphorbiaie



Eaux oligotrophes stagnantes



**Groupements des eaux oligotrophes
stagnantes (habitat EUR15/ 3110) :**
superficie dans le périmètre : 4 hectares
état de conservation : favorable

Les rivières à renoncules Scorff, Sarre et Brandifroust et les habitats associés

Principales mesures de gestion conservatoire :

- ➔ **Préserver l'intégrité du réseau hydrographique naturel**
(arrêt des travaux hydrauliques lourds, préservation du chevelu de ruisseaux, respect des débits minimaux biologiques)
- ➔ **Maintien ou rétablissement du bon fonctionnement des cours d'eau et préservation de leurs potentialités écologiques**
(gestion sélective des embâcles et de la végétation rivulaire, préservation des frayères et des gîtes favorables aux mammifères, préservation des groupements oligotrophes et des stations à Flûteau nageant, maintien des corridors boisés, gestion patrimoniale de la ressource piscicole, lutte sélective contre les espèces invasives)
- ➔ **Assurer la libre circulation des poissons migrateurs**
(aménagement/ entretien des ouvrages faisant obstacle : seuils de moulins, buses)
- ➔ **Sécuriser le franchissement des ouvrages hydrauliques par les mammifères**
- ➔ **Préserver/ Restaurer la diversité des espaces naturels alluviaux**
(préservation des mégaphorbiaies et des autres zones humides « banales », maintien de prairies pâturées ou de fauche gérées de manière extensive)



Les rivières à renoncules Scorff, Sarre et Brandifroust et les habitats associés

Principales mesures de gestion conservatoire :

- ➔ **Limitation des sources de pollution agricoles**
(programme Bretagne Eau Pure)
- ➔ **Limitation des sources non agricoles de pollution par les pesticides**
(programme Bretagne Eau Pure)
- ➔ **Limitation des sources de pollution liées aux piscicultures**
- ➔ **Limitation de la pollution par les matières en suspension (sédimentation)**
(talus anti-érosifs, résorption de l'abreuvement direct au cours d'eau, vigilance vis-à-vis des activités dans le lit mineur et lors des opérations de vidange des plans d'eau ou de curage des fossés,...)
- ➔ **Améliorer la gestion de l'eau/ processus industriels et usage domestique**
- ➔ **Améliorer le traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel**
- ➔ **Maintenir/ Recréer les structures latérales de protection des cours d'eau**
(préservation des talus de bas-fonds, RTA, bandes enherbées, plantation et entretien de haies)

La zone estuarienne du Scorff

Estuaire (habitat EUR15/ 1130) :
superficie dans le périmètre : 54 hectares
état de conservation : non évalué

Prés salés atlantiques (habitats EUR15/ 1310 et 1330) :
superficie dans le périmètre : 49 hectares
état de conservation : favorable en majeure partie



Estuaire du Scorff



Vasière découverte à marée basse



Végétation à salicornes

La zone estuarienne du Scorff

Principales mesures de gestion conservatoire :

- ➔ **Veiller à la non intervention sur les habitats estuariens**
(proscrire remblaiement, drainage, mise en culture, désherbage chimique, piétinement ou pâturage intensifs, circulation d'engins motorisés (hors actions de gestion))
- ➔ **Vigilance vis-à-vis du développement des activités touristiques**
(randonnée, activités nautiques,...)
- ➔ **Création de « havres de paix » pour la Loutre**
- ➔ **Préservation des stations à Cranson des estuaires**
- ➔ **Veiller à la non prolifération des végétaux envahissants**
(sensibilisation des services « espaces verts » des collectivités)
- ➔ **Recenser les sources de dégradation locales et les résorber**
- ➔ **Maintenir/ Recréer les structures de protection latérales**
(haies, talus boisés, RTA, bandes enherbées)
- ➔ **Résorption des dépôts sauvages de déchets et matériaux divers, et sensibilisation**



Les habitats terrestres humides et les landes sèches ou mésophiles

Landes humides (habitat EUR15/ 4020)

Landes sèches ou mésophiles (habitat EUR15/ 4030)

Prairies à Molinie bleue (habitat EUR15/ 6410)

Tourbières (habitat EUR15/ 7120)

superficie globale dans le périmètre : 3 hectares
(pour l'essentiel hors périmètre)

état de conservation : non favorable en majeure partie



Tourbière



Moliniaie



Narthécie des marais
(Lande humide)



Lande sèche

Les habitats terrestres humides et les landes sèches ou mésophiles

Principales mesures de gestion conservatoire :

- ➔ **Veiller au respect de l'intégrité des habitats**
(proscrire boisement, drainage, mise en culture, épandage d'intrants (pesticides, amendements), creusement de plans d'eau (hors petites mares visant à diversifier le milieu), remblaiement)
- ➔ **Préserver le caractère ouvert des habitats**
(lutte contre les espèces végétales envahissantes, maintien du caractère oligotrophe du milieu)
- ➔ **Mener des actions de diversification**
(gestion en mosaïque, hauteur de fauche, étrépage, creusement de mini-mares)
- ➔ **Maintenir/ Recréer les structures de protection latérales**
(haies, talus boisés, RTA, bandes enherbées)

Les habitats forestiers naturels

Hêtraie atlantique (habitat EUR15/ 9120)
superficie dans le périmètre : 307 hectares
(en bonne partie hors périmètre)
état de conservation : non évalué



Les habitats forestiers naturels

Principales mesures de gestion conservatoire :

- ➔ **Favoriser la régénération naturelle des peuplements**
- ➔ **Maintenir/ Développer la biodiversité des habitats forestiers**
(diversité d'essences autochtones au niveau de la strate arborescente et du sous-bois, conservation d'arbres à cavités, sénescents ou morts, et de tas de branches, maintien/ création d'îlots de vieillissement, maintien/ création de lisières de feuillus internes et externes, conservation des habitats associés)
- ➔ **Veiller aux bonnes conditions d'exploitation**
(limitation de l'impact sur les habitats des dessertes, et lors des opérations d'abattage et de débardage)

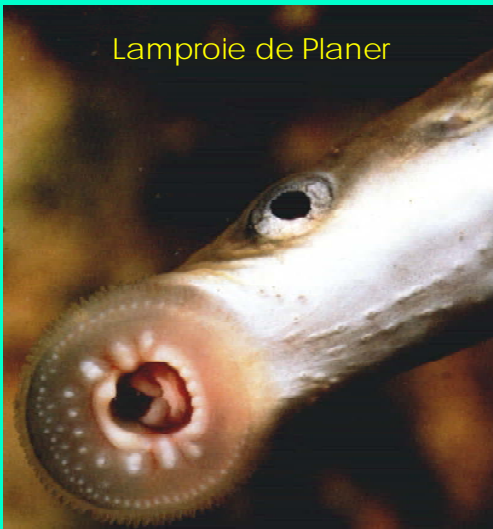
Les espèces liées à l'écosystème aquatique



Saumon atlantique (EUR15/ 1106) :
population du Scorff
de 300 à 1.000 adultes
et de 1.000 à 11.000 smolts →
migrants selon les années
statut sur le site jugé préoccupant



← **Lamproie marine (EUR15/ 1095) :**
population du Scorff
de 40 à 700 adultes selon les années
espèce vulnérable au niveau européen



← **Lamproie de Planer (EUR15/ 1096) :**
effectifs non évalués
mais espèce bien
représentée sur le site

Chabot (EUR15/ 1163) :
statut sur le site non étudié →



Les espèces liées à l'écosystème aquatique



Loutre d'Europe

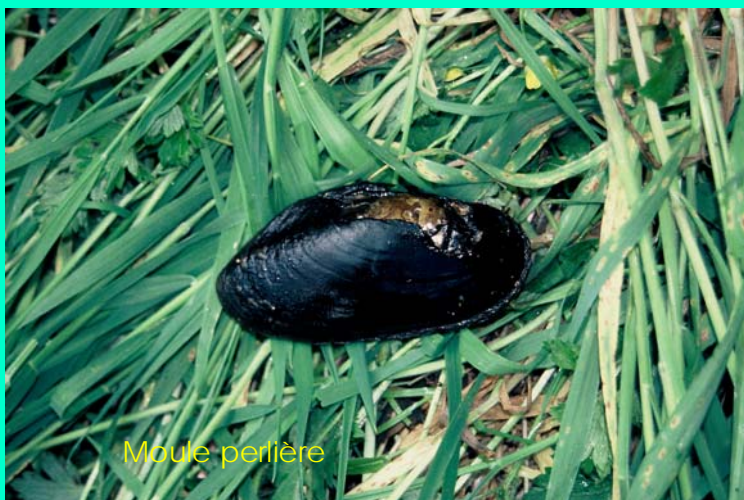


Loutre d'Europe (EUR15/ 1355) :
espèce présente sur l'ensemble du site
mais cependant vulnérable



Vison d'Europe

Vison d'Europe (EUR15/ 1356) : →
statut sur le site non étudié
espèce menacée d'extinction



Moule perlière

Mulette perlière (EUR15/ 1029) :
excellent bioindicateur
statut sur le site plus que précaire



Flûteau nageant (EUR15/ 1831) :
espèce en forte régression



Flûteau nageant

Les espèces liées à l'écosystème forestier

Barbastelle (EUR15/ 1308) :
espèce menacée
comme toutes les chauves-souris

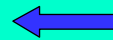


Barbastelle

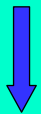


Vespertilion ou Murin de Bechstein

Vespertilion de
Bechstein
(EUR15/ 1323) :
espèce au
statut méconnu



Grand Murin (EUR15/ 1324) :
espèce menacée comme
toutes les chauves-souris



Escargot de Quimper

Escargot de Quimper
(EUR15/ 1007) :
espèce bien
représentée sur le site
mais au statut fragile



Grand Murin

Les autres espèces d'intérêt européen

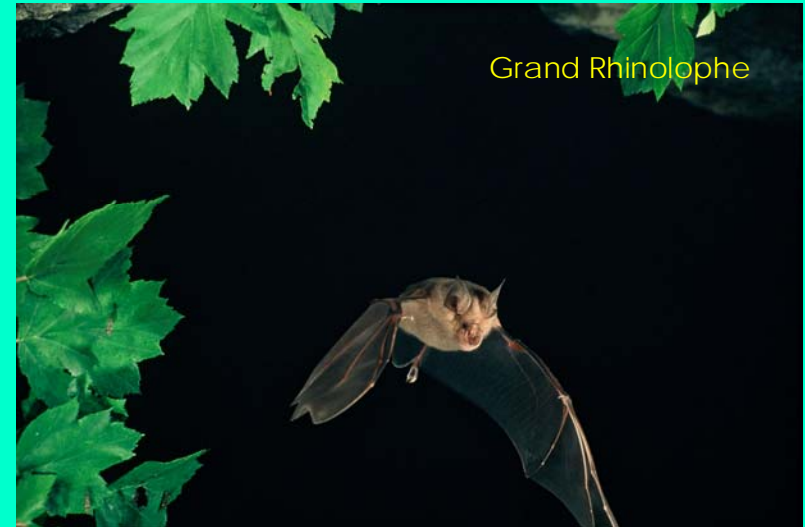


Petit Rhinolophe



Petit Rhinolophe (EUR15/ 1303) :
espèce au statut précaire

Grand Rhinolophe (EUR15/ 1304) : →
espèce au statut précaire
colonie de reproduction
d'intérêt majeur sur le site



Grand Rhinolophe

Trichomanes remarquable (EUR15/ 1421) :
espèce en forte régression
cantonnée dans les puits



Trichomanes remarquable